

En ce qui concerne la CRÉATION D'UN POSTE AVANCÉ DE POMPIERS À WELLIN AINSI QUE D'UN POSTE D'AIDE MÉDICALE URGENTE.

Les zones seront mises en place au 1^{er} janvier 2015.

Nous avons reçu un premier rapport qui une analyse technique des risques et une analyse financière qui servira de support pour les négociations futures.

Il y a actuellement un dossier en prénégociation à Rochefort. Les communes de Wellin et Tellin devraient entrer en négociation vers septembre, octobre me rapporte t'on. Toutes les hypothèses de travail seront retenues, étudiée, analysées dans l'intérêt des citoyens évidemment.

En l'occurrence pour le moment les deux grandes hypothèses dont on a déjà parlé seront discutées soit la zone Luxembourg établit une convention de collaboration avec Rochefort parce qu'après analyse et discussion il s'avère que c'est la meilleure solution, soit un poste avancé est créé pour Wellin-Tellin parce que l'analyse et la négociation parvient à démontrer que c'est la meilleure solution dans l'intérêt général.

Il est bien évident que lorsque j'aurai en main l'analyse de toutes les solutions et possibilités préconisées, je reviendrai en conseil communal pour amener le débat sur la meilleure solution pour la défense de l'intérêt de nos concitoyens.